



- Communiqué de presse -

07/02/2022

## **Très forte augmentation du nombre de qualifiés « RGE » à l'OPQIBI en 2021**

### **Rappel : le dispositif « RGE Etudes »**

Signée en novembre 2013 et révisée en mai 2016, la **charte « RGE Etudes »**, initiée par l'ADEME et les pouvoirs publics, définit les modalités d'obtention de la mention « RGE » pour les qualifications délivrées aux professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable.

Elle a pour objectifs de :

- faire monter en compétence les professionnels réalisant des prestations intellectuelles concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergie renouvelable en les incitant à s'inscrire dans des démarches de qualification ou de certification ;
- permettre aux maîtres d'ouvrage de mieux identifier les professionnels compétents et d'y avoir recours plus largement ;
- mettre en avant l'importance de la qualité de la conception et du suivi de la réalisation.

18 qualifications attribuées par l'OPQIBI sont reconnues « RGE » :

⇒ **10 relatives à la performance énergétique des bâtiments :**

Code qualification OPQIBI « RGE »	Libellé qualification OPQIBI « RGE »
1224	Ingénierie de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment
1326	Etude de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments
1327	Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments
1331	Etude thermique réglementaire « maison individuelle »
1332	Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire »
1333	Etude « ACV » bâtiments neufs (référentiel E+C-)
1407	Etude d'éclairage intérieur
1910	Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment
1911	Audit énergétique « maisons individuelles »
1905	Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)

⇒ **8 relatives à la performance énergétique des installations d'énergie renouvelable :**

Code qualification OPQIBI « RGE »	Libellé qualification OPQIBI « RGE »
2008	Ingénierie d'installation de production utilisant la biomasse en combustion
2012	AMO pour la réalisation d'installation de production utilisant la biomasse
2010	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique
2014	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique
2011	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque
2015	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque
2013	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie géothermique
1007	Etude des ressources géothermiques

### Evolution du nombre de qualifiés OPQIBI « RGE »

Au 31/12/21, **1028 structures d'ingénierie**<sup>1</sup> détenaient au moins 1 qualification OPQIBI « RGE ». C'est 200 de plus qu'au 31/12/20 (+23%).

Cela représente 2 565 qualifications OPQIBI « RGE » en cours de validité fin 2021 contre 2 187 fin 2020 (+17%).

A l'exception de celles relatives au solaire thermique et à l'AMO biomasse, toutes les qualifications OPQIBI « RGE » ont vu leur nombre de qualifiés augmenter en 2021.

Code qualification OPQIBI « RGE »	Libellé qualification OPQIBI « RGE »	Nombre de qualifiés <sup>1</sup> 2021	Nombre de qualifiés <sup>1</sup> 2020	Nombre de qualifiés <sup>1</sup> 2019
1911	Audit énergétique « maisons individuelles »	553	405	376
1905	Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	450	375	371
1331	Etude thermique réglementaire « maison individuelle »	373	334	313
1332	Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire »	357	318	295
2008	Ingénierie d'installation de production utilisant la biomasse en combustion	121	104	92
2011	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque	99	95	68
1407	Etude d'éclairage intérieur	85	76	54
1333	Etude « ACV » bâtiments neufs (référentiel E+C-)	72	49	23
2010	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique	68	73	92
2015	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque	65	63	51
2013	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie géothermique	62	43	35

<sup>1</sup> Sièges sociaux (SIREN)

1326	Etude de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments	54	53	58
2014	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique	50	55	69
1327	Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments	44	41	41
1007	Etude des ressources géothermiques	36	29	25
1224	Ingénierie de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment	29	24	28
2012	AMO pour la réalisation d'installation de production utilisant la biomasse	28	34	33
1910	Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment	19	16	17

## Répartition qualification/qualification probatoire en 2021

Les qualifications probatoires<sup>2</sup> représentent 34% des qualifications OPQIBI « RGE » attribuées.

Code qualification OPQIBI « RGE »	Libellé qualification OPQIBI « RGE »	Total qualifiés <sup>3</sup> 2021	Détenant une qualification	Détenant une qualification probatoire
1911	Audit énergétique « maisons individuelles »	553	289	264
1905	Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)	450	302	148
1331	Etude thermique réglementaire « maison individuelle »	373	297	76
1332	Etude thermique réglementaire « bâtiment collectif d'habitation et/ou tertiaire »	357	282	75
2008	Ingénierie d'installation de production utilisant la biomasse en combustion	121	89	32
2011	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque	99	65	34
1407	Etude d'éclairage intérieur	85	51	34
1333	Etude « ACV » bâtiments neufs (référentiel E+C-)	72	34	38
2010	Etude d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique	68	47	21
2015	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire photovoltaïque	65	43	22
2013	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie géothermique	62	29	33
1326	Etude de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments	54	38	16
2014	Ingénierie d'installation de production utilisant l'énergie solaire thermique	50	39	11
1327	Ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique des bâtiments	44	33	11
1007	Etude des ressources géothermiques	36	21	15

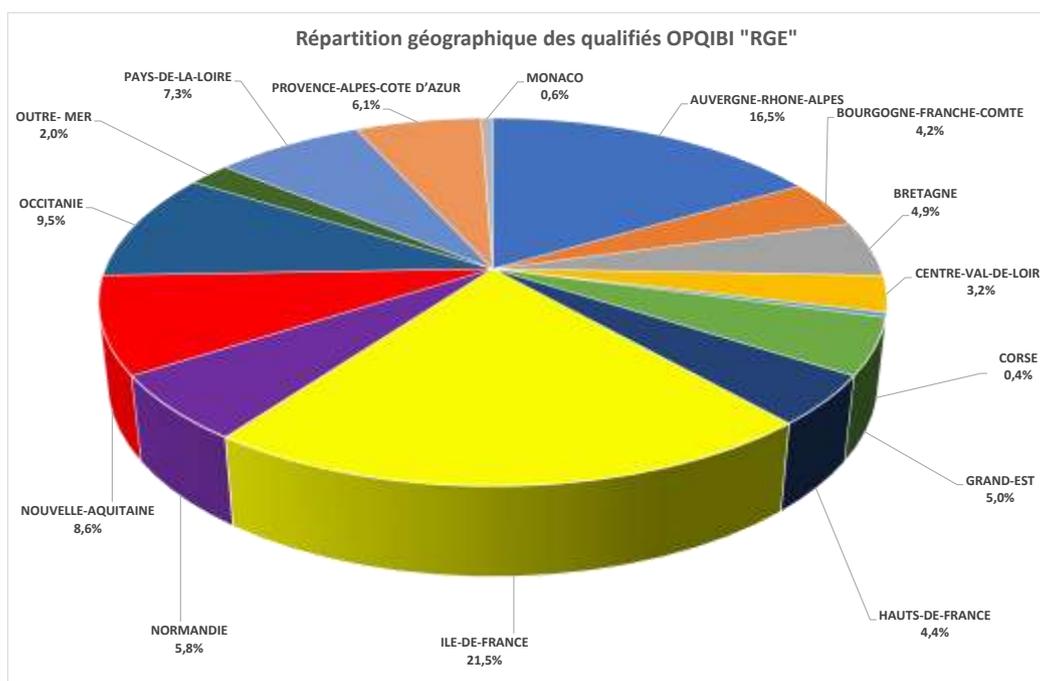
<sup>2</sup> Une qualification probatoire est attribuée à une structure (nouvellement créée) ne disposant pas de références ou en nombre insuffisant.

<sup>3</sup> Sièges sociaux (SIREN)

1224	Ingénierie de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment	29	20	9
2012	AMO pour la réalisation d'installation de production utilisant la biomasse	28	18	10
1910	Accompagnement au commissionnement des installations techniques du bâtiment	19	8	11

## Répartition géographique des qualifiés OPQIBI « RGE » en 2021

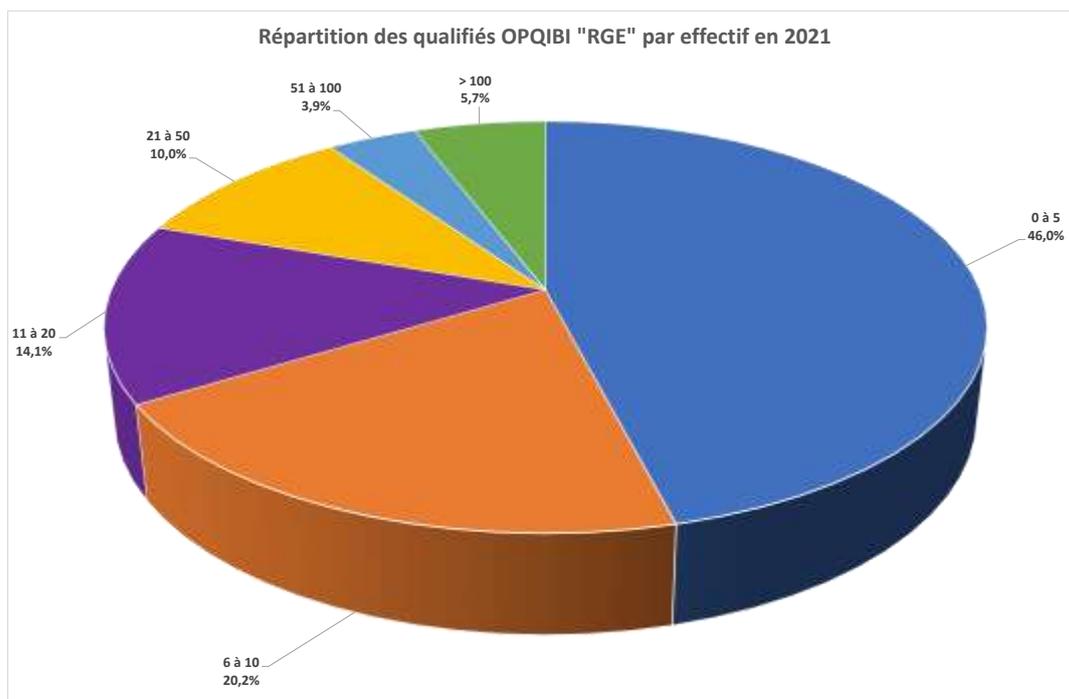
Région	Nombre de qualifiés OPQIBI RGE (sièges sociaux)	Etablissements secondaires (SIRET)
AUVERGNE-RHONE-ALPES	170	144
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	43	26
BRETAGNE	50	57
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	33	27
CORSE	4	4
GRAND-EST	51	64
HAUTS-DE-FRANCE	45	49
ILE-DE-FRANCE	221	97
NORMANDIE	60	37
NOUVELLE-AQUITAINE	88	126
OCCITANIE	98	87
OUTRE- MER	21	37
PAYS-DE-LA-LOIRE	75	71
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	63	78
MONACO	6	-



## Répartition des qualifiés OPQIBI « RGE » par effectif en 2021

La grande majorité des qualifiés OPQIBI « RGE » sont des TPE. 46% d'entre eux ont un effectif inférieur ou égal à 5.

Tranche d'effectif	Nombre de qualifiés OPQIBI « RGE »
0 à 5	473
6 à 10	208
11 à 20	145
21 à 50	103
51 à 100	40
> 100	59



## Une explosion des demandes de qualifications « RGE » en audit énergétique

L'année 2021 a vu une explosion des demandes de qualifications et du nombre de qualifiés en audit énergétique « **1911 : audit énergétique maisons individuelles** » et « **1905 : audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)** » :

- Le nombre de qualifiés 1911 a augmenté de 36,5% en un an (553 contre 405 fin 2020). 224 nouvelles demandes ont été traitées en 2021. A noter que 48% des qualifiés OPQIBI 1911 détiennent une qualification probatoire.
- Le nombre de qualifiés 1905 a lui augmenté de 20%.

Ces résultats sont principalement liés au dispositif d'aides gouvernemental « MaPrimeRenov' », mis en place fin 2020 pour accélérer la rénovation énergétique des logements.

REGION	Qualification OPQIBI "audit énergétique"	Nombre de qualifiés (sièges sociaux)	Etablissements secondaires (SIRET)
AUVERGNE-RHONE-ALPES	1905	75	75
	1911	82	70
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1905	15	14
	1911	24	15
BRETAGNE	1905	27	26
	1911	31	27
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	1905	14	14
	1911	17	14
CORSE	1905	2	1
	1911	1	1
GRAND-EST	1905	22	36
	1911	29	30
HAUTS-DE-FRANCE	1905	16	23
	1911	18	26
ILE-DE-FRANCE	1905	106	59
	1911	132	51
NORMANDIE	1905	26	25
	1911	34	23
NOUVELLE-AQUITAINE	1905	36	64
	1911	43	63
OCCITANIE	1905	37	44
	1911	54	44
OUTRE-MER	1905	7	17
	1911	7	14
PAYS-DE-LA-LOIRE	1905	29	35
	1911	41	35
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	1905	32	49
	1911	34	44
MONACO	1905	6	-
	1911	6	-

### **A propos de l'OPQIBI**

L'OPQIBI est l'Organisme de Qualification de l'Ingénierie. Créé en 1969, il s'agit d'un organisme « tierce partie » indépendant composé de 22 membres représentant les donneurs d'ordre (AITF, ATTF, FFB, FNTP, ENGIE, SCOP BTP, IHF, SNCF Réseau, SIAAP, UNARC, USH, Ville de Paris), les prestataires d'ingénierie (CINOV, SYNTEC-INGENIERIE) et les institutionnels (AFITE, AICVF, AQC, ASTEE, ATEE, CSCA, SNIPF, UNSFA). Association loi 1901, il dispose de protocoles avec les Ministères en charge de la construction, de l'environnement et de l'Industrie et est accrédité par le COFRAC sur la base de la norme NF X50-091<sup>4</sup>.

L'OPQIBI délivre des **certificats de qualification** aux prestataires exerçant l'ingénierie, à titre principal ou accessoire, dans les domaines de la construction (bâtiment et infrastructure), de l'environnement et de la performance énergétique.

Une qualification OPQIBI atteste de la compétence d'une structure (personne morale) pour réaliser une prestation déterminée. Elle a pour objectif de sécuriser les clients dans leurs choix de prestataires capables de mener à bien leurs projets.

Une qualification est attribuée sur la base des critères suivants :

- critères légaux, administratifs, juridiques et financiers
- critères techniques liés aux moyens d'une structure (moyens humains, matériels et méthodologiques)
- critères techniques liés aux références d'une structure (attestations clients, contrats et rendus d'études)

L'OPQIBI compte actuellement plus de **2 300 structures d'ingénierie qualifiées** de toutes tailles.

Pour en savoir plus : [www.opqibi.com](http://www.opqibi.com)

### **Contact Presse :**

Stéphane MOUCHOT - 01.55.34.96.33 - [opqibi@opqibi.com](mailto:opqibi@opqibi.com)

---

<sup>4</sup> Accréditation 4-0526